



CONVOCAATION

Évaluations

IFAS

PROMOTION 2022/2023
VERSION 2 du 6 septembre 2022

Bloc de compétences	Module de formation	Date Horaire	Convocation	Durée	Lieu	Modalités	Validation	Session 2
BLOC 1 Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	Module 1 Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	Jeudi 9 mars 2023 ou Vendredi 10 mars 2023 (Sortie de stage)	Selon programmation à voir sur le site internet.	1h00	Bureau formateur	Étude de situation réalisée en stage : présentation orale du raisonnement et de la démarche clinique validant les modules 1 et 2	Obtention d'une note égale ou supérieure à 10/20 à chaque module constituant le bloc de compétences	Vendredi 12 mai 2023 (Sortie de stage)
	Module 2 Repérage et prévention des situations à risque	Parcours AES : Jeudi 15 décembre 2022 à 14h (Sortie de stage)						EAS = Session 2 sur le stage 2 6 juillet 2023

Bloc de compétences	Module de formation	Date Horaire	Convocation	Durée	Lieu	Modalités	Validation	Session 2
BLOC 2 Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	Module 3 Evaluation de l'état clinique d'une personne	Jeudi 2 février 2023 8h30 à 10h30	8h00	2h00	Salle 3	Une épreuve écrite : Étude de situation en lien avec les modules 3 et 4 AFGSU : Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence – Niveau 2 Situation simulée	Obtention d'une note égale ou supérieure à 10/20 à chaque module constituant le bloc de compétences Obtention de l'AGSU niveau 2 Présence obligatoire	Lundi 6 mars 2023 de 14h00 à 16h00
	Module 4 Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	AFGSU Mardi 15, mercredi 16 et vendredi 17 mars 2023	/	/	PFCT			A définir
	Module 5 Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	Vendredi 20 janvier 2023	À définir	0h30	Salles 7, 8 PFCT	Une épreuve pratique Situation simulée par tirage au sort validant le module 5	Obtention d'une note égale ou supérieure à 10/20 à chaque module constituant le bloc de compétences	A définir
BLOC 3 Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	Module 6 Parcours complet Relation et communication avec les personnes et leur entourage	Ecrit : Lundi 24 avril 2023 Oral : Mardi 16 mai 2023 (Sortie de stage)	Dépôt dossier 8h30 - 16h30 À définir	Durée 20 maximum	Dépôt dossier sur le site internet Bureau du formateur	Une épreuve écrite et orale : -Formalisation sous forme d'un document écrit d'une situation relationnelle vécue en stage -Argumentation orale du document	Obtention d'une note égale ou supérieure à 10/20 à chaque module constituant le bloc de compétences	Ecrit : Mercredi 7 juin 2023 à 8h30 Oral : Vendredi 9 juin 2023 l'après-midi
	Module 7 Accompagnement personnes en formation	Jeudi 6 avril 2023	A définir	0h30	Bureau du formateur			Vendredi 2 juin 2023 l'après-midi

Patrick LEHMANN


Directeur des Soins
Directeur de l'Institut de Formation

Bloc de compétences	Module de formation	Date Horaire	Convocation	Durée	Lieu	Modalités	Validation	Session 2
BLOC 4 Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	Module 8 Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés Parcours complet + EAS	Jeudi 20 octobre 2022 13h30 à 14h30	13h00	1h00	Salle 8	Évaluation écrite à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel	Obtention d'une note égale ou supérieure à 10/20 à chaque module constituant le bloc de compétences	Mardi 3 janvier 2023 8h30 à 9h30
BLOC 5 Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	Module 9 Traitement des informations Parcours complet + ASSP	Jeudi 8 juin 2023 8h30 à 11h30	8h00	1 h 30	Salle 8	Épreuve écrite : Étude de situation	Obtention d'une note égale ou supérieure à 10/20 à chaque module constituant le bloc de compétences	Vendredi 30 juin 2023 8h30-11h30 (Sortie de stage)
	Module 10 Travail en équipe pluri-professionnelle, qualité et gestion des risques Parcours complet + AES			1 h 30				

Patrick LEHMANN



Directeur des Soins

Directeur de l'Institut de Formation

Bloc de compétences	Module de formation	Date Horaire	Convocation	Durée	Lieu	Modalités	Validation	Session 2
Stages		Période 1 14/11/22 au 16/12/22	En fonction des lieux de stage	5 semain es	Chacune des périodes 1,2 ou 3 doit porter sur tout ou partie des 5 blocs de compéten ce L'ensem ble des blocs devant être abordés sur l'ensembl e des 3 périodes	L'évaluation des compétences acquises au cours de chaque période de formation réalisée en milieu professionnel est prise en compte pour la validation de chaque bloc de compétence (art 5 arrêté du 10/06/21) Les absences ne pouvant excéder 5% de la durée totale de la formation à réaliser par l'apprenant Rendu des bilans au plus tard le lundi 17/7 2023		
		Période 2 06/02/23 au 10/03/23		5 semain es				
		Période 3 24/04/23 au 26/05/23		5 semain es				
		Période4 12/06/23 au 28/07/22		7 semain es	La période 4 doit porter sur les 5 blocs de compéten ce de l'AS			

**Les élèves AS concernés par une session 2 sont convoqués 15 mn avant le début de l'évaluation.
Si l'évaluation est planifiée sur un temps de stage, elle n'est pas comptabilisée dans les horaires de stage.**

**Certaines dates sont susceptibles de modifications. Dans ce cas, une nouvelle convocation vous sera transmise.
Les élèves doivent se présenter avec une pièce d'identité aux épreuves.
TOUT RETARD DANS LA RESTITUTION DES COPIES ENTRAINE LA PERTE DE LA SESSION.**

**L'élève doit se présenter à la session suivante, dite de « rattrapage » pour les modules non validés.
TOUT ÉLÈVE ABSENT LORS DU TEMPS D'ÉVALUATION PROGRAMMÉE CI-DESSUS PERD LE BÉNÉFICE DE LA SESSION**

